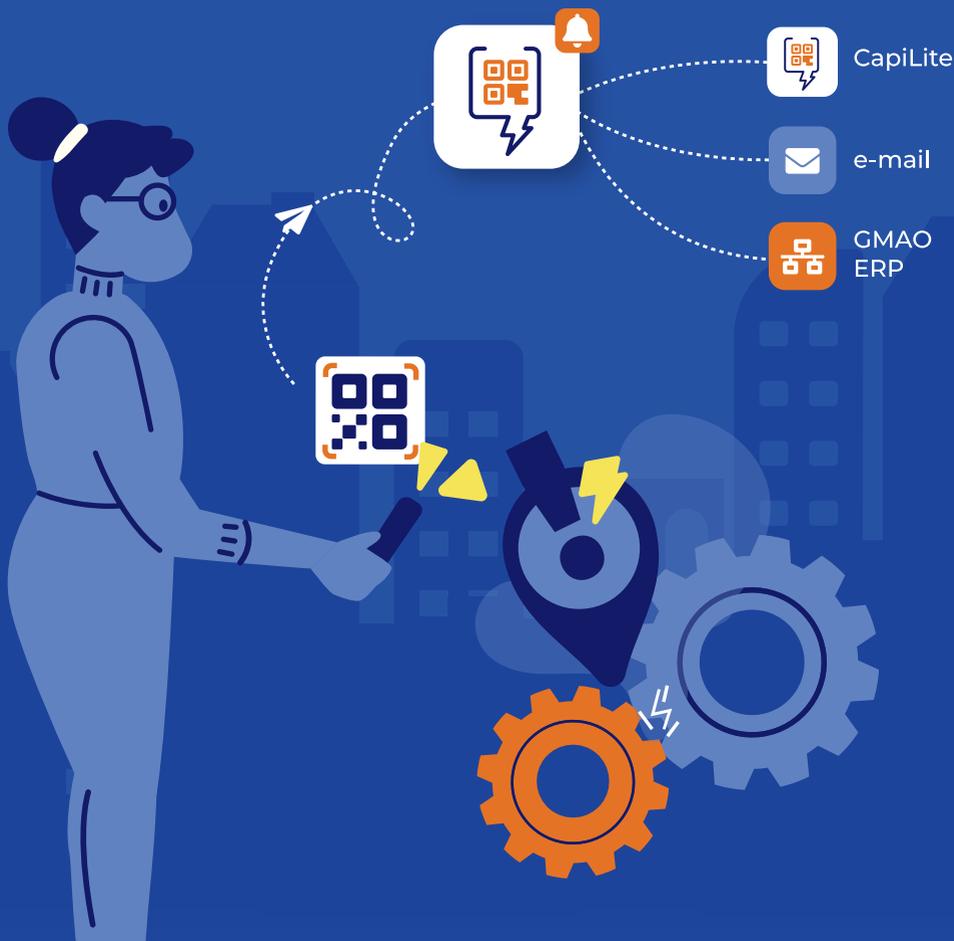




CapiLite

Déclaration et suivi
d'incidents et pannes

REPÉREZ. SCANNEZ. PRÉVENEZ.



1

Déclaration d'un incident ou d'une panne

depuis CapiLite avec prise de photo, ajout de document et localisation. Possibilité de scanner un QR code correspondant à un équipement ou à une carte de visite pour simplifier la déclaration.

2

Réception par le destinataire de la déclaration

Celui-ci peut répondre au déclarant et lui indiquer l'état d'avancement de la demande et toute information nécessaire à la résolution du problème.

3

Déclarant et destinataire peuvent échanger

via le chat tout au long du suivi de la demande jusqu'à sa clôture.

AVANTAGES



Simplification de la déclaration via scan de QR code : le formulaire se préremplit avec les informations clés de votre société, de localisation ou de l'équipement.



Messagerie instantanée et notification par mail informe à tout moment de l'évolution de la demande.



Connectez CapiLite à votre GMAO ou ERP afin de retrouver l'ensemble des demandes sur votre outil habituel pour éviter les doubles saisies.



AVIGNON
55 Allée Camille Claudel
Hamadryade Bât. B
84140 MONTFAVET

04 89 12 03 03
contact@capi-lite.fr
<https://capi-lite.fr>

 **CapiLite**